

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 20 novembre 2014

Points présentés par le Comité

Nivelles, rue Sainte Barbe - Pannes d'ascenseurs

Valve arrachée : une nouvelle fois, la collectivité prendra en charge cet acte de vandalisme.

Ascenseurs en panne : une réunion s'est déroulée le 19 novembre 2014 avec les responsables de la Société « Technilift » pour faire le point sur cette situation. Il ressort que de manière générale, la majorité des interventions soient liées à des actes de vandalisme. L'insalubrité est également croissante dans les fosses, qui ne peuvent être nettoyées par la société vu le contenu (notamment de nombreuses seringues). Ces nettoyages seront encore une charge supplémentaire. La Société « Technilift » regrette également un nombre important de double appel en matière d'interventions, ce qui entraîne double déplacement et double facturation. Afin de faciliter les échanges entre « Technilift » et le Roman País, une plate-forme informatique a été mise en place de sorte à éviter ces doublons et connaître les intervenants d'appels intempestifs.

Des bons de commande pour les réparations des ascenseurs ont été signés pour un montant total de 6.000,00 €. Une fois ces réparations effectuées, il est à espérer que les vandales ne recommencent plus...

Eventuelles coupures courants pendant l'hiver : mise en place d'un Comité de Pilotage « Délestage » au sein de la Société : des conseils ont été délivrés à l'ensemble des locataires via le Bulletin d'informations de la Société pour effectuer de substantielles économies d'électricité qui pourraient éviter le délestage. De plus si un délestage s'avère nécessaire, une information sera également communiquée aux locataires concernés à J-7 et la cellule formée au sein de la Société sera « sur le pied de guerre » prête à intervenir.

Au niveau du 49, la réparation du « va-et-vient » sera réalisée.

Braine-l'Alleud, quartier de la Barrière - Propreté

La barrière de l'avenue Germinal ne fonctionne pas. Vérification sera faite avec l'entreprise privée. De plus, une camionnette stationne régulièrement sur un emplacement de parking, occasionnant des troubles de voisinage. Le service social rencontrera les intéressés.

Toutes Communes - Suivi des chantiers

Allée des Mésanges : des travaux de finition extérieure étaient prévus hors intervention de l'entreprise générale. Ils sont impactés dans le planning de la régie.

Le Roman País n'est jamais prévenu ni par les impétrants, ni par les Administrations communales lorsque des travaux sont réalisés par ou pour compte d'entreprises telles qu'ORES, Belgacom, SWDE... En outre, il faudrait que ces informations soient systématiquement disponibles lors de la définition du planning annuel des travaux. Enfin, des locataires se plaignent parfois aussi du fait que deux impétrants ouvrent leurs trottoirs à des moments différents mais rapprochés. Un courrier peut néanmoins être adressé en ce sens aux différentes Communes pour les sensibiliser à ces travaux.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 20 novembre 2014

Points présentés par la Société

Circulaire de la Société wallonne du Logement (Loyers au 1^{er} janvier 2015)

Par sa circulaire du 17 juillet 2014, la Société wallonne du Logement communique aux Sociétés de logement le tableau des coefficients d'actualisation servant au calcul au 1^{er} janvier 2015 des prix de revient actualisés des logements sociaux et moyens.

La Tutelle informe les sociétés quant aux différents montants intervenant dans le calcul du loyer des logements sociaux au 1^{er} janvier 2015, à savoir :

- la réduction de loyer pour enfant à charge : 6,90 €
- les revenus minima :
 - personne isolée : 9.808,37 €
 - ménages : 13.077,84 €
 - cohabitant : 6.538,91 €
- le surloyer pour chambres excédentaires : 25,00 € - 60,00 € - 100,00 € - 150,00 €
- les limites permettant la détermination du coefficient x : 7.500,00 et 15.000,00 €.

Les montants maxima des revenus pour l'admission en 2015 des candidats locataires sociaux et moyens sont revus et portés à :

	2014	2015
Réduction pour enfant à charge	6,90	6,90
Ménages en état de précarité (catégorie 1)		
Personne seule	13.700,00	13.700,00
Plusieurs personnes	18.700,00	18.700,00
Ménages à revenus modestes (catégorie 2)		
Personne seule	27.400,00	27.400,00
Plusieurs personnes	34.200,00	34.200,00
Ménages à revenus moyens		
Personne seule	42.400,00	42.400,00
Plusieurs personnes	51.300,00	51.300,00
Majoration pour enfant à charge	2.500,00	2.500,00

**Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP
le 20 novembre 2014**

**Arrêté du Gouvernement wallon du 25 février 1999
Charges locatives - Acomptes au 1^{er} janvier 2015**

Société

Chantiers	Bloc	Chambre(s)	Acomptes 2014	Estimation Acomptes 2015	
Sablon	I - 2	I	71,00	75,00	Gaz
Sainte Barbe	A - B - C - D	I	72,50	72,50	
	A - B - C - D	2	90,00	90,00	
	A - B - C - D	3	105,00	105,00	
Sainte Barbe	Logements moyens	2	47,00	52,00	Eau
		3	52,00	57,00	
Wichet	20 - 22	I	1,50	1,50	
		2	2,00	2,00	
		3	2,00	2,00	
Pinsons	19 - 20 - 21	I	17,00	17,00	
Roitelets	II	I	47,00	52,00	Gaz
		2	54,50	59,50	
		3	62,00	67,00	
Chambourées	17 - 18	I	4,50	4,50	
Coquelicots	20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26	I	4,50	4,50	
Stouffs	Séniors P.M.R.	I	88,50	88,50	
		I	136,00	136,00	
Warchimont	I - 2 - 4 3 - 5	1,2,3	70,00	75,00	Gaz
		I	67,00	72,00	
Cura	67	I	13,50	15,00	Eau
Saint Jean	173 - 175 - 177 - 179	I	11,00	11,00	
Mésanges	I	2	33,50	53,50	Gaz
		3	33,50	53,50	
	3	2	33,50	53,50	
		3	33,50	53,50	
Germinal	72 74	I	78,00	78,00	
		I	81,00	81,00	
Vignoble	I 9 17-25	I	85,50	85,50	
		I	83,00	83,00	
		I	78,00	78,00	
Station	230 232	2	62,00	62,00	
		2	42,00	42,00	
Infante	9 - 11 - 13	2	47,50	47,50	
Blés d'Or	31 - 33 - 35 - 37	I	80,00	80,00	

**Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP
le 20 novembre 2014**

Rue des Ponts	32	2	123,00	123,00	
	34	1	88,20	88,20	
		2	96,40	96,40	
	36	2	99,30	99,30	
Avenue de Mirande	120 - 122 - 124	1	74,50	74,50	
Rue de la Déportation	214	1	111,50	111,50	
		2	124,00	124,00	
		3	137,00	137,00	
Flachaux	1	1	73,50	73,50	
Trullemans		1	65,50	65,50	
		2	69,00	69,00	
Quatre Vents		2	70,00	70,00	
	Tramontane 3	2	77,50	77,50	
G. Vervueren	25	1	75,10	75,10	
Ruelle du Betchard	divers	2	0,00	5,00	Electricité
		3	0,00	7,00	
Poissonniers	2	1	3,50	5,00	Electricité
		2	3,50	5,00	
Avenue Alphonse Allard	399 - 401 - 403 - 405 - 407	1	14,00	14,00	
		2	16,50	16,50	
Impasse de la Grosse Pompe	11-13	1	17,00	17,00	
		2	19,00	19,00	
Rue Haute	2	1	3,50	5,00	Electricité
		2	3,50	7,00	
Fortemps	3	2	3,50	5,00	Electricité
Clos des Augustines	1 - 2 - 3 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23	1	15,00	15,00	
Château des Italiens	81 - 83	1,2,3	15,00	15,00	
Appartements en gestion					
Sainte Barbe	17	2	60,00	60,00	
MAISONS					
<i>Entretien chauffage gaz</i>			0,00	0,00	Individuellement
<i>Entretien chauffage mazout</i>			12,00	0,00	Individuellement
<i>Entretien chauffage gaz avec production eau chaude</i>			0,00	0,00	Individuellement
<i>Entretien des boilers élect.</i>			3,50	3,50	

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 20 novembre 2014

Tubize, clos de la Bruyère

Bloc	Chambre(s)	Acomptes 2014	Propositions Acomptes 2015
Tours 201 et 301	1	65,00	65,00
	2	75,00	75,00
Rez + 2 (Erables - Marronniers - Peupliers - Merisiers)	1	37,50	37,50
	2	40,50	40,50
	3	45,50	45,50
	4	48,50	48,50
Rez + 2 (Charmes - Chataigniers)	6	58,50	58,50
	1	19,00	19,00
	2	22,00	22,00
	3	27,00	27,00
	4	30,00	30,00

Risque de pénurie en électricité - Comité de pilotage « Délestage »

Rappel : le Roman País subit ce risque de délestage tout comme les Communes. Le Comité mis sur pied a pour but d'essayer de « *prévenir plutôt que de guérir* ».

Un Comité de pilotage a été constitué au sein de la Société et une première réunion d'information s'est déroulée le mercredi 1^{er} octobre 2014.

Le Comité de pilotage a pour objectif de gérer le risque de délestage sur l'ensemble du territoire du Roman País. Un inventaire des risques a été établi.

Les informations dont dispose le Comité à l'heure actuelle sur un éventuel délestage sont les suivantes :

- à J - 7 : information sur les sites touchés ;
- à J - 1 (et pas avant) : heure et durée du délestage ;
- début de la crise : le samedi 1^{er} novembre 2014 ;
- pic : du 15 janvier au 15 février 2015 ;
- mise à disposition par le SPW d'un numéro d'information (0800/120 33)

Un appel au personnel a été lancé et l'ensemble du personnel a répondu présent pour rester de garde au cas où un délestage devrait avoir lieu sur les Communes du Roman País.

Un bulletin d'informations aux locataires a d'ores et déjà été distribué aux locataires, les renseignant sur les moyens mis en œuvre par la Société pour leur éviter un maximum de désagréments en cas de délestage et aussi et surtout de leur prodiguer des conseils d'économie d'électricité qui pourraient éviter ce délestage.

Synthèse générale de la réunion tenue avec le CCLP le 20 novembre 2014

Un plan d'action a été établi par le Comité :

- inventaire des risques ;
- organisation des communications : un courrier a été préparé, courrier différent pour les locataires de maisons ou d'appartements ;
- évaluation et mobilisation des moyens humains : un appel a été lancé au personnel volontaire afin d'assurer les gardes ;
- organisation de la remise en route.

Un courrier a également été adressé à toutes les Administrations communales afin de leur demander quelles étaient les mesures prises dans leurs entités en cas de délestage, et ce, afin de pouvoir être le relais entre elles et nos locataires.

Une attitude citoyenne de tous peut à elle seule éviter le délestage : si chaque ménage économise 5% de sa consommation électrique, le risque de délestage est nul.